

Repères

Une île à vau-l'eau

La République de Madagascar est une île de l'Océan indien située au large de la pointe sud-est du continent africain, dont elle est séparée par le canal du Mozambique. Cette ancienne colonie française d'une superficie d'environ 600 000 km² (près de vingt fois la Belgique) compte un peu moins de 21 millions d'habitants. Elle est connue pour la richesse de sa biodiversité qui comporte de nombreuses espèces de plantes et d'animaux endémiques. Celle-ci est aujourd'hui sérieusement menacée par une déforestation galopante – liée notamment à l'expansion de l'agriculture; l'exploitation souvent illégale des bois précieux destinés au marché international (comme le palissandre, le bois de rose ou l'ébène) et la production de charbon de bois. Depuis 2009 et les troubles politiques opposant le camp de l'ex-président Marc Ravalomanana et celui de son successeur autoproclamé Andry Rajoelina, le pays est maintenu dans l'isolement par la communauté internationale. **G.T.**

Épinglé

Le brûlis

Le brûlis est une pratique agricole ancestrale consistant à défricher une parcelle de terrain forestière et à y mettre le feu pour stimuler la fertilité des sols. Après 3 ou 4 années d'exploitation, ceux-ci sont épuisés, amenant les paysans à déboiser une autre zone. Si autrefois les cycles de jachère s'étaient étalés sur 30 à 40 ans et permettaient aux sols et à la végétation de se régénérer, la pression s'est aujourd'hui accrue, menant à une destruction rapide de la forêt qui débouche sur des phénomènes d'érosion dévastateurs. Cette pratique demeure très utilisée dans les pays pauvres, démunis de moyens agronomiques modernes pour augmenter leur rendement. A Madagascar, la population a traditionnellement recours au brûlis (baptisé *tavy*) pour la culture de riz pluvial (non immergé) et le pâturage du bétail. Elle s'inscrit dans un contexte culturel de relations quasi spirituelles avec la forêt. **G.T.**

lalibre.be

BLOG

Plus d'actu sur le blog Planète
<http://planete.blogs.lalibre.be>

Quand la forêt brûle

► Pratique ancestrale, le brûlis crée des ravages écologiques dans les pays pauvres comme Madagascar.

► Question de tradition, d'éducation et de... survie.

C'est à la fois un coup de cœur et un coup de gueule que pousse Frédéric Debouche. Animé par un sentiment d'urgence, ce citoyen de Le Rœulx a fondé une ONG à vocation environnementale, il y a environ deux ans. Baptisée "Graine de vie", cette association – qui bénéficie du soutien de la Fondation Roi Baudouin et du groupe montois Suarez – propose à ceux qui le souhaitent de compenser leurs émissions de CO₂, en investissant dans des projets de reforestation à Madagascar. "L'idée est de sensibiliser les gens à la gravité de la situation environnementale et de leur donner un moyen d'agir de façon positive, explique l'intéressé, reconnaissant que cette approche ne résoudra pas tous les problèmes. On ne diminuera pas notre consommation du jour au lendemain, la compensation est donc un premier pas. A partir du moment où les gens s'engagent dans cette voie, ils acceptent l'idée que cela va mal. La graine est dans le fruit. La diminution de leur consommation se fera après", juge-t-il.

Avec l'argent qui lui est confié, l'ONG a entrepris des projets de replantation sur quatre sites de l'île. D'ici le mois de mai, 300 000 arbres auront été mis en

terre, avec pour objectif d'atteindre le million de plants dans le courant de cette année – soit environ mille hectares. Sur place, l'association a ainsi pu embaucher 75 ouvriers et 5 pépiniéristes. Elle peut, en outre, compter sur l'appui des 700 élèves d'une école locale qui s'occupent de l'entretien des jeunes arbres afin d'éviter que ceux-ci ne soient étouffés par les autres plantes. Et les choses, de l'avis même de M. Debouche, progressent plus vite qu'il ne l'avait espéré.

Tout semble donc aller pour le mieux dans le meilleur des mondes. De retour d'un voyage à Madagascar, où il s'est rendu pour superviser l'avancement des projets, Frédéric Debouche est pourtant dépité: "Sur les collines où nous reboisons, la situation s'améliore. Le nombre de feux de brousse a considérablement diminué. Par contre, il y a plein de feux dans les zones voisines. C'est extrêmement déprimant, quand je vois ce que nous arrivons à faire en peu de temps. L'île connaît les plus importants brûlis depuis dix ans. Même la capitale est recouverte pas ces fumées qui viennent de zones distantes de plusieurs centaines de kilomètres."

Le brûlis (lire ci-contre) est une technique agricole qui, bien qu'interdite par la loi, reste très prisée à Madagascar et se pratique de novembre à fin février. "Nous passons beaucoup de temps à discuter avec les responsables des communautés des villages dans lesquels nous reboisons. Nous passons un véritable contrat avec eux pour les responsabiliser, les sensibiliser à la nécessité de lutter contre les brûlis et cela fonctionne. Mais à côté de cela, les feux se multiplient avec la compli-

cité des autorités qui laissent aller les choses. C'est catastrophique, car en détruisant les dernières ressources naturelles du pays, la population scie la branche sur laquelle elle est assise", se désole notre interlocuteur, appelant les autorités européennes à se mobiliser auprès de leurs homologues malgaches pour mettre fin à ce désastre.

Frédéric Debouche n'est pourtant pas le premier à pousser un tel cri d'alarme. "Le brûlis pour la production de riz est un grand classique à Madagascar. Il y a vingt ou trente ans que tout le monde s'en préoccupe, mais on n'a pas vraiment trouvé de solution. C'est quelque chose de culturellement très enraciné et il faut plutôt mener un travail de proximité au cas par cas dans des projets de développement local", commente Alain Billand, chercheur au Cirad (un centre de recherche français qui travaille avec les pays du Sud sur les enjeux internationaux de l'agriculture et du développement). "Il y a beaucoup d'initiatives d'ONG. Cela fonctionne en général tant qu'il y a une présence attentive derrière, mais il est difficile de maintenir les résultats sur le long terme. Cela ne fait pas tache d'huile spontanément." Et la situation est d'autant plus compliquée que Madagascar est un pays très pauvre. Celui-ci subit, en outre, une forme de boycott de la communauté internationale suite à la crise politique qui a embrasé le pays. "Ils sont en quelque sorte abandonnés à eux-mêmes. Tout le système de contrôle d'Etat s'est affaibli et on assiste à une espèce de ruée sur tout ce qui bénéficiait jusqu'il y a peu de mesures de protection. Une exploitation frénétique de la part de gens qui ont des passe-droits."



Après le brûlis, le rendement des plants de riz sera quelque peu stimulé sur cette parcelle, mais pour un court laps de temps. Beaucoup de dégâts pour un maigre résultat.

le...

Un point de vue que précise son collègue Pierre Montagne. "Dans les pays du tiers-monde, le brûlis est d'une certaine manière la traduction agronomique de la situation de pauvreté des populations rurales", rappelle cet économiste forestier basé à Antananarivo. A Madagascar, poursuit-il, trois facteurs expliquent la persistance de cette pratique. "Le premier est d'ordre économique. Pour produire du riz qui est la céréale que l'on consomme principalement dans le pays, il y a deux solutions: d'une part, une production irriguée qui a nécessité divers aménagements et qui donne un rendement intéressant de 2 tonnes à l'hectare; d'autre part le tavy (brûlis) qui est une solution pour les paysans vivant en zones forestières et qui n'ont pas pu aménager ces rizières. Il va donner un rendement de seulement 800 à 900 kg par ha, mais il demande un temps de travail nettement moindre. Le deuxième paramètre est d'ordre culturel, ce sont des gens qui depuis des générations ont toujours cultivé ainsi, c'est ancré dans leurs têtes. Le troisième facteur est lié au risque climatique. Madagascar est frappé par des cyclones chaque année. On va d'ailleurs rentrer dans la saison. Pour un paysan pauvre, avoir une culture irriguée centralisée, c'est risquer de tout perdre si un cyclone passe par là, alors qu'en multipliant les parcelles via le tavy, il minimise ces risques."

Les campagnes de sensibilisation et de répression qui ont été régulièrement menées par les autorités et les ONG ces dernières années n'ont donné aucun résultat probant, juge encore M. Montagne. "Car on n'a jamais mené d'actions pour offrir aux paysans des alternatives vivables qui répondent aux trois paramètres que je viens de citer." Les équipes du Cirad pour leur part tentent plutôt d'encadrer cette pratique pour en limiter les effets négatifs. "En créant des bandes antiérosives sur les parcelles et en les cloisonnant avec des espèces arborées, mais aussi en travaillant sur l'amélioration variétale et la protection des semis pour limiter les pertes. Les mesures rentrent dans un ensemble qui fera en sorte que le paysan aura besoin d'un demi-hectare pour faire vivre sa famille au lieu d'un hectare."

Gilles Toussaint

Copie destinée à jm.pigeon@scarlet.be

Concours Prix belge de l'Energie et de l'Environnement

Les organisateurs de la 6^e édition du Prix belge de l'Energie et de l'Environnement, qui récompense les individus ou organismes "qui contribuent de manière exceptionnelle à la construction d'un avenir durable", lancent un appel aux candidatures. Le concours est ouvert à tous. Les dossiers de participation doivent être remis pour le 28 mars, au plus tard. Treize prix différents seront attribués lors d'une cérémonie prévue le 27 mai. Info@eeaward.be

Kenya Les sacs en plastique, en partie, hors-la-loi

Le gouvernement kényan a annoncé l'interdiction de fabrication ou d'importation des sacs en plastique fins, les plus susceptibles de nuire à l'environnement en raison de leur légèreté qui facilite leur dispersion sur des centaines de kilomètres. Les sacs en plastique de moins de 60 microns d'épaisseur (0,06 millimètre) seront hors-la-loi à partir de mars prochain. Depuis 2008, le Rwanda a interdit avec succès tout recours au sac plastique.

arrêtez de chercher...



un rendement
au top

un partenaire
stable

un réseau
étendu

optez pour un rendement au top /

Les économies sont indispensables pour réaliser des projets. Tout le monde veut évidemment qu'elles rapportent quelque chose. Malheureusement, les taux d'intérêt restent actuellement bas. **N'est-il pas temps de réinventer tout cela?** Avec **épargneplus**, AXA redonne vie à votre épargne. Afin de mieux planifier votre avenir et aller de l'avant grâce à votre épargne.

Epargneplus récompense la fidélité. Vous bénéficiez d'une **prime de fidélité** au taux maximum légal de **1,50% sur base annuelle** légalement garantie, sur le versement resté en compte pendant 12 mois consécutifs. Vous bénéficiez également d'un taux de base porté à **1% sur base annuelle**, garanti jusqu'au 30 juin 2011. Cette offre s'applique à tout premier nouveau versement de **minimum 10.000 euros** effectué entre le 3 janvier et le 28 février 2011 et à tous les versements suivants faits jusqu'au 28 février 2011. Solde maximum autorisé de 500.000 euros. Il s'agit d'une **offre temporaire** pour les comptes ouverts chez AXA Banque entre le **3 janvier et le 28 février 2011**. Une clôture anticipée est toujours possible. Offre soumise à conditions. Réserve au groupe-cible défini dans le document d'information. Pour davantage d'information et pour obtenir le document d'information, consultez votre **agent bancaire AXA** ou surfez sur www.axa.be. Pour les versements après le 28 février 2011, application des tarifs en vigueur au moment où ils sont effectués. Pour l'encours constitué pendant l'action, une fois que les garanties offertes par l'action ont pris fin, application des tarifs en vigueur à ce moment-là.

www.axa.be/epargneplus

réinventons /
le compte d'épargne 

AXA Bank Europe sa, Boulevard du Souverain 25, 1170 Bruxelles - BIC : AXABE22 - N° BCE : TVA BE 0404 476 835 RPM Bruxelles - CBFA 36705 A